

## Les bons réflexes

### En cas de perte ou de vol :

1. Informer au plus vite l'ensemble des bibliothèques dans lesquelles vous êtes inscrit. Chaque lecteur est en effet responsable de l'utilisation frauduleuse qui pourrait être faite de sa carte.
2. Se faire délivrer une nouvelle carte dans l'une des bibliothèques fréquentées moyennant la somme de 2 €.
3. Communiquer son nouveau numéro de carte aux bibliothèques.

### Pour s'inscrire dans une bibliothèque

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Ils pourront être demandés lors de l'inscription dans les bibliothèques du réseau.

### Restituer les documents dans la bibliothèque d'emprunt

Attention : Le réseau des bibliothèques municipales de Strasbourg conserve son fonctionnement habituel.



# Le réseau PASS'relle

#### Bischheim

Cour des Boecklin  
17, rue Nationale  
67800 Bischheim  
Tél. 03 88 81 49 47

#### Blaesheim

1 rue des Prés  
67113 Blaesheim  
Tél. 03 88 59 90 96

#### Eckbolsheim

9, rue du Général Leclerc  
67201 Eckbolsheim  
Tél. 03 88 78 08 05

#### Fegersheim

10 rue de l'École  
67640 Fegersheim  
Tél. 03 88 64 35 05

#### Lampertheim

5 rue Derrière les Cours  
67450 Lampertheim  
Tél. 03 88 81 86 10

#### La Wantzenau

Rue des Prés  
Espace Jean-Claude Klein  
67610 La Wantzenau  
Tél. 03 88 96 66 59

#### Lipsheim

Place du Général Leclerc  
67640 Lipsheim  
Tél. 03 88 59 09 70

#### Mundolsheim

9 rue du Général de Gaulle  
67450 Mundolsheim  
Tél. 03 88 20 94 29

#### Plobsheim

18 rue du Général Leclerc  
67115 Plobsheim  
Tél. 03 88 98 77 04

#### Souffelweyersheim

10 rue des Sept Arpents  
67460 Souffelweyersheim  
Tél. 03 88 19 07 08

#### Wolfisheim

19 rue de la Mairie  
67202 Wolfisheim  
Tél. 03 88 77 19 24

#### Médiathèque Sud

9 allée François Mitterrand  
67400 Illkirch-Graffenstaden  
Tél. 03 90 40 64 90



**Strasbourg-Centre ville**  
3 Rue Kuhn  
67000 Strasbourg  
Tél. 03 88 43 64 64

**Strasbourg-Cronembourg**  
56 Rue du Rieth  
67200 Strasbourg  
Tél. 03 88 26 85 54

**Strasbourg-Elsau**  
10 Rue Watteau  
67200 Strasbourg  
Tél. 03 88 29 09 26

**Strasbourg-Hautepierre Adultes**  
5 Place du Maillon  
67200 Strasbourg  
Tél. 03 88 26 14 16

**Strasbourg-Hautepierre Jeunes**  
Maille Brigitte  
CSC - 27 bld Victor Hugo  
67200 Strasbourg  
Tél. 03 88 27 22 62

**Strasbourg-Meinau**  
Rue de Bourgogne  
67100 Strasbourg  
Tél. 03 88 40 12 79

**Strasbourg-Neudorf**  
1 Place du Marché  
67100 Strasbourg  
Tél. 03 88 41 45 00

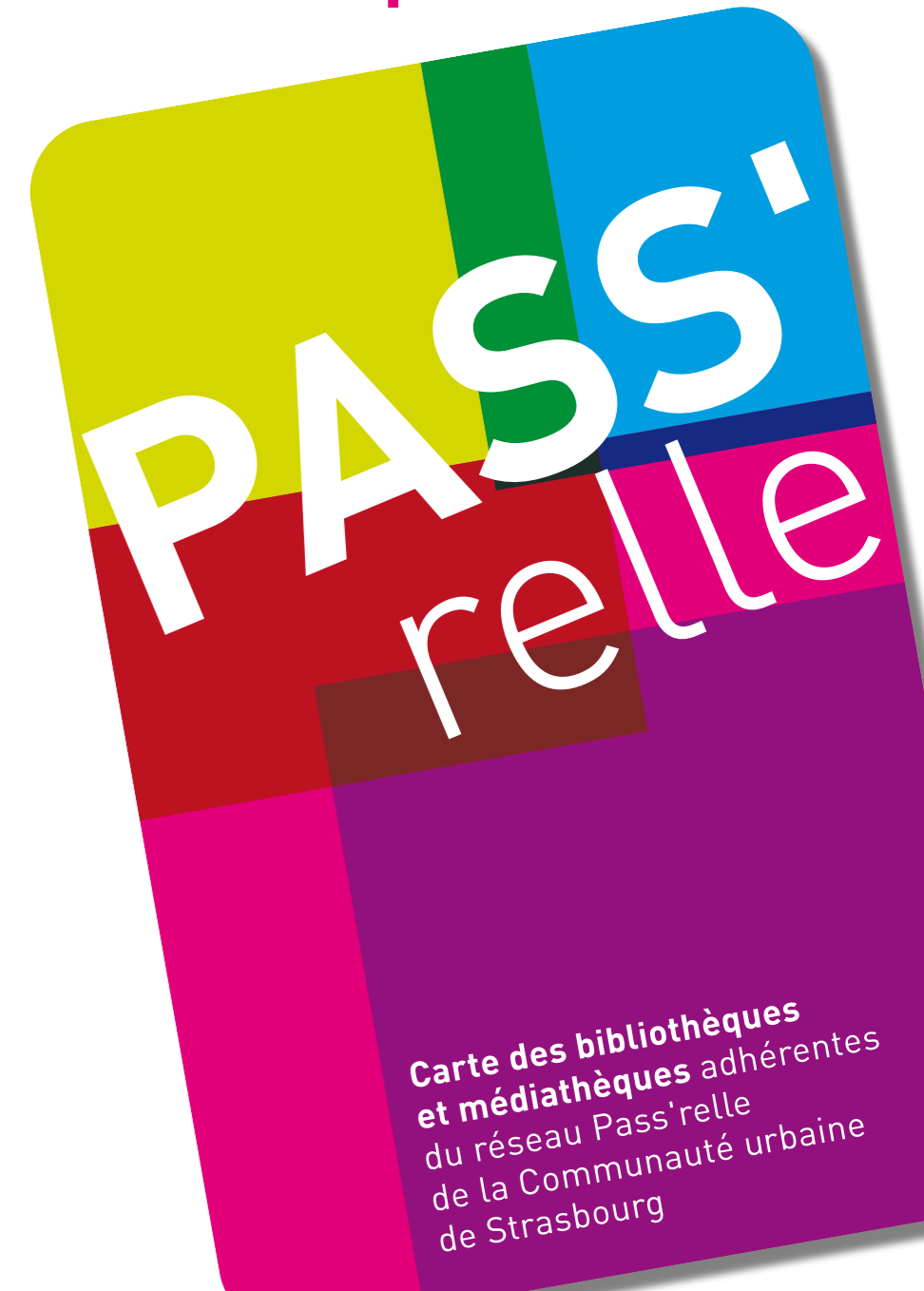
**Strasbourg-Neuhof**  
Place de Hautefort  
67100 Strasbourg  
Tél. 03 88 79 86 66

**Strasbourg-Robertsau**  
2 Rue Mélanie  
67000 Strasbourg  
Tél. 03 88 41 98 62

**Strasbourg-Bibliobus**  
c/o BMS-Centre ville  
Tél. 03 88 43 64 64



# La carte PASS'relle mode d'emploi



Carte des bibliothèques et médiathèques adhérentes du réseau Pass'relle de la Communauté urbaine de Strasbourg

## Des tarifs attractifs

- **PASS'relle Livres**, c'est toute une année de lecture : littérature, romans, guides pratiques, périodiques, BD... pour seulement **8 €**.
- **PASS'relle Multimédia** à **25 €**. Idéal pour s'offrir des heures de musique et d'images à petit prix !
- De nombreux tarifs réduits

	PASS'relle Multimédia livres, documents audiovisuels et multimédia <sup>(1)</sup>	PASS'relle Livres tous les documents imprimés <sup>(1)</sup>
<b>Plein tarif</b>	25 €	8 €
<b>Demi-tarif<sup>(2)</sup></b>	12,50 €	4 €

### Pour les mineurs

L'autorisation parentale est à présenter au moment de l'achat de la carte PASS'relle. Elle est valable pour l'ensemble des bibliothèques du réseau PASS'relle. Elle ne sera pas demandée lors des inscriptions ultérieures.

### Demi-tarif<sup>(2)</sup>

- Jeunes de 16 à 25 ans inclus,
- Étudiants,
- RMIstes, demandeurs d'emploi, titulaires de cartes délivrées par le CCAS
- Titulaires des cartes Culture, Ircos-Cezam, Alsace-CE,
- Personnels des communes membres de la CUS, personnels de la CUS et leur conjoint.

### Abonnement gratuit<sup>(2)</sup>

- Jusqu'à 15 ans révolus,
- Titulaires de la carte Saphir
- L'abonnement Livres est gratuit pour les collectivités<sup>3</sup>

<sup>(1)</sup> selon les règles fixées par chaque bibliothèque.

<sup>(2)</sup> sur présentation d'un justificatif.

<sup>(3)</sup> voir liste des collectivités en bibliothèque

# La carte PASS'relle : que des avantages !



Une carte unique,  
à tarif avantageux,  
pour emprunter  
près d'un million  
de livres, BD,  
CD, DVD  
dans 22 bibliothèques  
de la CUS !\*

Bischheim, Blaesheim, Cronenbourg, Eckbolsheim, Elsau, Fegersheim, Hautepierre, Illkirch, Lampertheim, La Wantzenau, Lingolsheim (2008), Lipsheim, Meinau, Mundolsheim, Neudorf, Neuhoef, Plobsheim, Robertsau, Souffelweyersheim, Strasbourg centre ville, Strasbourg Malraux (2008), Wolfisheim.

\* Voir conditions d'emprunt dans chaque bibliothèque

Dès le 7 décembre 2007,  
PASS'relle remplace les anciennes  
cartes d'abonnement

### Vous êtes déjà abonné à une bibliothèque/ médiathèque du réseau PASS'relle

Votre carte actuelle est remplacée gratuitement dans votre bibliothèque par une carte PASS'relle équivalente pour la durée restante de votre abonnement.

- **Vous avez actuellement un abonnement dans les bibliothèques de Strasbourg, à la Médiathèque Sud d'Illkirch-Graffenstaden ou à la bibliothèque de Blaesheim.**

**C'est un abonnement Multimédia ?**

Vous recevrez une carte PASS'relle Multimédia.

**C'est un abonnement Livres ?**

Vous recevrez une carte PASS'relle Livres.

- **Vous avez actuellement un abonnement dans une des autres bibliothèques du réseau PASS'relle.**

Vous recevrez une carte PASS'relle Livres.



**Ma bibliothèque municipale ne prête pas de CD ni de DVD, mais je souhaite m'abonner à PASS'relle Multimédia.**

**Est-ce possible ?**

**Oui.**

Toutes les bibliothèques du réseau PASS'relle peuvent délivrer des cartes PASS'relle

Livres ou Multimédia, quels que soient les documents qu'elles proposent.



### Vous renouvelez votre abonnement en décembre 2007

Vous recevez votre nouvelle carte, correspondant à la formule de votre choix : PASS'relle Livres ou PASS'relle Multimédia aux conditions tarifaires en vigueur.

### Vous vous abonnez pour la première fois

Vous achetez l'abonnement Livres ou Multimédia. Vous recevez votre carte PASS'relle pour emprunter gratuitement dans les 22 bibliothèques et médiathèques adhérentes du réseau PASS'relle de la Communauté urbaine de Strasbourg, selon les conditions d'emprunt définies par chacune.



**Mon abonnement est remplacé gratuitement par une carte PASS'relle Livres, mais la carte PASS'relle Multimédia m'intéresse davantage.**

**Puis-je l'obtenir en payant la différence ?**

**Non.**

Si vous souhaitez pouvoir emprunter tous types de documents dans l'ensemble des bibliothèques du réseau PASS'relle, il vous faudra acheter une carte PASS'relle Multimédia, valable un an à partir de la date d'acquisition.



# PASS'relle pas à pas

### Etape 1 : Achat de la carte d'abonnement

La carte PASS'relle « multimédia » ou « livres » peut être achetée et renouvelée par tous dans l'ensemble des bibliothèques du réseau PASS'relle. Elle permet d'emprunter des documents dans les 22 bibliothèques du réseau.

### Etape 2 : Inscription gratuite mais obligatoire dans les bibliothèques du réseau

- Pour pouvoir emprunter des documents dans les bibliothèques de votre choix, vous devez vous inscrire tous les ans dans chaque établissement. L'inscription est gratuite sur présentation d'une carte PASS'relle en cours de validité, aux conditions fixées par chaque bibliothèque.
- L'inscription dans une des bibliothèques du réseau municipal de Strasbourg est valable pour l'ensemble des établissements de ce réseau.

### Etape 3 : Emprunt de documents

Vous pouvez emprunter autant de documents que le prévoit le règlement de chaque bibliothèque.

### Etape 4 : Retour de documents

- **Les documents doivent être restitués dans la bibliothèque où ils ont été empruntés.**
- Exception : les documents empruntés dans les bibliothèques municipales de Strasbourg peuvent être restitués indifféremment dans toute bibliothèque de ce réseau et au bibliobus.



**Ma carte PASS'relle est valable jusqu'en juin 2008.**

**Je m'inscris dans une bibliothèque en mars 2008.**

**En juillet 2008, je ne peux plus emprunter de documents. Pourquoi ?**

**L'inscription dans les bibliothèques est valable jusqu'à la fin de validité de la carte PASS'relle.**

**Donc, après juin 2008, je devrai renouveler mon abonnement PASS'relle et mes inscriptions dans les bibliothèques que je fréquente.**

